



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enfance & familles • Logement / personnes à la rue • Emploi & insertion • Prisons • **Migrants** / gens du voyage Urgences France • Urgences internationales • Plaidoyer international

20 décembre 2018

Violation répétée des droits des exilés et entrave à l'action des associations : Le Secours Catholique partage les constats du Défenseur des droits

En l'espace de quelques jours, le Défenseur des droits vient de rendre une décision et de publier un rapport sur la situation des exilés à Calais. Il dénonce sans ambiguïté l'entrave aux actions de secours et de fraternité que des associations comme le Secours catholique mènent auprès de personnes en exil.

Le 7 décembre 2018, **faisant suite à une saisine du Secours catholique** de février 2017 relative aux contrôles de police aux abords des douches installées par l'association, le Défenseur des droits a rendu une décision. Il considère que « des contrôles d'identité effectués sur des personnes se rendant dans un local associatif sont susceptibles de [les] priver d'une aide indispensable à la préservation de leurs droits fondamentaux ».

Le 18 décembre 2018, Jacques TOUBON vient d'établir **un nouveau rapport accablant** sur les violations multiples des droits fondamentaux des personnes migrantes sur le littoral franco-britannique. Depuis un premier rapport publié en 2015, « les atteintes aux droits fondamentaux des exilés privés d'abris et vivant dans les campements de fortune ne se sont en aucun cas atténués, bien au contraire, et sous de nombreux aspects, la situation s'est même considérablement dégradée ».

Qu'il s'agisse de la situation dans le Calais, ou à la frontière franco-italienne, le Secours Catholique partage malheureusement les mêmes constats : absence ou insuffisance manifeste des dispositifs permettant un accès aux besoins humanitaires de base ; personnes mineures laissées à elles-mêmes sans protection ; interpellations des personnes exilées, pratiques brutales de dispersion des campements, non-respect voire destruction des biens et effets personnels ; entraves persistantes à l'accès aux procédures administratives ; errances perpétuelles des personnes placées sous procédures Dublin ; intimidations, interpellations et augmentation forte des poursuites à l'encontre des personnes qui leur viennent en aide et des associations d'entraide...

Inquiet du durcissement sans précédent de la situation et des condamnations de personnes qui viennent en aide aux exilés, **le Secours catholique appelle le gouvernement à se saisir au plus vite des recommandations du Défenseur des Droits afin que soient apportées des réponses dignes et respectueuses des personnes.**

Contact :

Djamila Aribi djamila.aribi@secours-catholique.org

01 45 49 75 24 | 06 85 32 23 39

Le Secours Catholique – Caritas France

En France, grâce à 3500 équipes locales (France métropolitaine et outre-mer) et un réseau de 68 200 bénévoles et de 935 salariés, en 2017 1 362 700 personnes ont été accueillies et soutenues.

À l'international, en 2017, 687 opérations ont été menées dans 66 pays, en lien avec le réseau Caritas Internationalis (165 Caritas) et 3 millions de personnes ont été bénéficiaires de l'aide internationale.



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Membres du réseau Caritas France : Association des Cités du Secours Catholique, Fondation Caritas France, Fondation Jean Rodhain, Tissons la Solidarité, Foncière Caritas Habitat, Fédération de Charité Caritas Alsace.